



Pas de carte de Séjour , ni récépissé et je dois voyager

Par **viki4e**, le **19/01/2011** à **16:37**

Je suis étudiante étrangère en France.

Je suis venue en France début Septembre et j'étais dans la Préfecture pour déposer mes documents pour la carte de séjour.

A cause d'un grand nombre d'application ils m'ont dit que je dois avoir un rendez-vous pour les déposer est mon rendez-vous est le 27.04

Cette semaine je dois voyager. Je vais rentrer dans mon pays mais le problème est qu'il n'y a pas de vol direct donc je dois aller premièrement en Italie , changer vol et après prendre bus.

C'est possible que a l'aéroport j'aurai des problèmes car j'ai pas une carte de séjour , j'ai que le document de la Préfecture pour le rendez-vous.

J'ai contacte la Préfecture mais ils m'ont dit que ils peuvent pas me donner un récépissé..

Alors, est-ce que vous pouvez me donner des conseil ?

Quoi faire?

C'est vraiment important pour moi de rentrer.

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Domil**, le **26/01/2011** à **21:01**

attention aux arnaques.

Vous devez avoir un visa en cours de validité ou carte de séjour vous permettant de faire ce transit en Italie.

Vous comptez rentrer comment en France si vous n'avez ni visa ni carte de séjour, ni rien ?